Le pays se dote d'une politique nationale EAH

Dossier de
 la rÃ©daction de H2o
January 2026

La Grande ÃŽle dispose d'un cadre rÃ©glementaire clair devant lui permettre de faire face aux dÃ©fis actuels et futurs en matiÃ¨re d'eau, assainissement et hygiÃ¨ne.

Vingt-huit ans aprÃ¨s la DÃ©claration de politique sectorielle de 1997, Madagascar se dote enfin d'une politique nationale en matiÃ¨re d'eau, d'assainissement et d'hygiÃ¨ne (PNEAH). NÃ©e d'un processus participatif impliquant les diverses parties prenantes, dont le ministÃ¨re de l'Eau, de l'Assainissement et de l'HygiÃ¨ne, cette politique constitue une avancÃ©e et le tÃ©moignage d'une volontÃ© deÂ "contribuer au dÃ©veloppement socio-Ã©conomique du pays Ã travers la gestion durab et rationnelle des ressources en eau, Ã l'accÃ¨s aux services d'alimentation en eau, aux services d'assainissement et hygiÃ¨ne, pÃ©rennes et rÃ©silients au changement climatique."

Le document ambitionne d'Ãªtre le cadre stratÃ©gique qui permettra au pays de relever les dÃ©fis du secteur et d'initier les actions Ã mener.Â La PNEAH ainsi dÃ©finie met dÃ©sormais l'accent sur les composantes Assainissement et HygiÃ¨ne, jusqu'ici moins prioritaires.

JosÃ© Belalahy, Midi Madagasikara (Antananarivo) - AllAfrica